

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3182**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Habillement, mode et textile option industries de la mode

Nouvel intitulé : Habillement, Mode et Textile - Spécialité: Métiers de la Mode

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université d'Angers Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'Université d'Angers, Président de l'Université d'Angers, Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

240 Spécialités pluritechnologiques matériaux souples

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Dans la distribution spécialisée dans l'habillement et les industries de la mode, les commerciaux développent les ventes proposés par une entreprise sur des marchés nationaux et internationaux. Ils prospectent, développent et suivent un portefeuille de clients. Ils participent à la mise en place des stratégies commerciales, des stratégies export : structuration des gammes de produits, élaboration des grilles tarifaires, choix des circuits de distribution, politique publi-promotionnelle. Ils assurent une gestion administrative et opérationnelle des dossiers import-export (préparation des contrats, acheminement des produits...).

Les entreprises textiles ont de plus en plus besoin de cadres spécialisés dans le contrôle qualité, la logistique, les achats de matières premières ou la gestion de collection

L'acheteur élabore une politique d'achat pour répondre aux exigences de la production et s'assurer de l'approvisionnement des matières premières.. Il rédige les cahiers des charges, prospecte et sélectionne les fournisseurs, les offres en vue de trouver les produits adéquats en termes de qualité, de coût. Il négocie les contrats, passe les commandes et suit leur exécution.

Le chef de produit prend en charge un produit (matières, procédés, systèmes, formes, impressions) destinés à être fabriqués en série et parfois à l'unité. Il conçoit ces produits à partir d'études de marché et en tenant compte des contraintes techniques de fabrication.

Il peut être chargé de tout ou partie de la conception, ou participer au suivi de la fabrication du produit et de la diffusion.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les débouchés se situent dans l'industrie ou dans la distribution, essentiellement dans la région du Choletais - première région française dans la fabrication de chaussures et deuxième dans l'habillement - en Pays-de-Loire ou en Bretagne.

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants : - Assistant chef de produits

- Responsable de collections

- Assistant Export

- Acheteur

### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1705 : Marketing

D1406 : Management en force de vente

M1102 : Direction des achats

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Techniques de conception et de fabrication : CMP Chaussure ; CMP habillement ; CFP Chaussure ; histoire du costume et du vêtement; anglais technique

- Management et organisation : fonctions de l'entreprise ; management des équipes ; anglais ; gestion qualité ; contrôle de gestion ; gestion de production ; anglais

- Echanges commerciaux : démarche marketing ; achats ; droit des affaires ; anglais des affaires ; techniques du commerce international ; gestion des collections ; démarche commerciale ; logistique industrielle ; anglais des affaires

**Validité des composantes acquises : non prévue**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

#### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

**Autres sources d'information :**

<http://www.univ-angers.fr/>

**Lieu(x) de certification :**

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**

**Certification suivante :** Habillement, Mode et Textile - Spécialité: Métiers de la Mode